LIGUE RÉUNION MAYOTTE

Décembre 2020 / Numéro 18

UN CLUB, UNE HISTOIRE

Si l'activité tennistique a été quelque peu ralentie en cette année 2020 par la pandémie de Covid-19, les clubs n'en continuent pas moins d'exister. Nous poursuivons donc notre histoire des clubs réunionnais par un club qui a connu, il y a moins de dix ans, une profonde mutation faisant de lui l'un des mieux équipés de l'île et l'un des plus attractifs : le Tennis-club de La Possession.

Le TC Possession

Du tennis au Camp Magloire

L'Association Tennis-club de La Possession (TCP) — c'est son intitulé exact — est créée le 16 avril 1983 par une poignée de passionnés. Elle est déclarée à la préfecture de la Réunion quelques jours plus tard, le 28 avril. Son siège est officiellement à la mairie et son premier comité directeur se réduit au minimum, à savoir un bureau de trois personnes, alors que les statuts prévoient un maximum de huit :
- un président, Jean-Marc Legros, infirmier ;
- une secrétaire, Arlette Técher ;
- et un trésorier, Philippe Legros.

Cette petite équipe demande rapidement (le 1er juillet) l'affiliation du nouveau club à la Fédération française de tennis (FFT). Celle-ci ne traîne pas et lui répond favorablement le 7.

La vingtaine de membres des origines doit se contenter d'une unique aire de jeu construite dans le cadre de l'opération « 5 000 courts » lancée conjointement en novembre 1980 par la FFT et le ministère de la Jeunesse et des Sports, et relayée par les municipalités. Commencée en métropole, l'opération se poursuit à la Réunion jusqu'au milieu des années 1980 par la construction d'une quinzaine de courts dont celui de La Possession, au Camp Magloire, à côté du stade Valentin-Abral, court baptisé « Evariste de Parny » à l'initiative de la mairie alors dirigée par Roland Robert. Et, alors que la FFT accorde une aide de 20 000 francs par court en métropole, la Ligue de la Réunion obtient que cette aide soit portée à 50 000 francs pour les clubs locaux, parmi lesquels le TCP.

Parmi les premiers membres du TCP, il y a des jeunes du quartier, dont Yannick Esparon (ci-contre) qui, lit-on dans le *Journal de l'île* du 14 septembre 1985, page 10, « a appris à jouer sur le tas » et montre « incontestablement des dons prononcés pour le tennis […]. Fait partie des meilleurs éléments de talent que possède le TC Possession ». Une appréciation signée Gérard Armand, un journaliste passionné de tennis qui aura beaucoup œuvré pour faire connaître ce sport.

Quelques années plus tard, l'équipe fondatrice est relayée par une nouvelle, présidée par André Jeannette, brigadier-chef de police à la retraite. En novembre 1989, le vice-président est Jean-Marc Legros, son prédécesseur, le trésorier, Pierre Chazelet, professeur, et la secrétaire, Marguerite Kappauf, pharmacienne. Le trésorier-adjoint est Rémi Coumau. Arrivé à la Réunion en 1984, ce dernier jouera un rôle important non seulement dans la vie du club mais aussi dans celle du tennis réunionnais puisqu'il deviendra le trésorier de la Ligue en mars 2003, une fonction qu'il occupe encore aujourd'hui.

Dans le comité directeur de cette fin des années 1980, on note aussi la présence d'un secrétaire-adjoint, J. Minatchy, et de deux autres membres : José Parodi, kinésithérapeute, et le jeune Yannick Esparon, enfant du quartier et encore étudiant, qui se souvient avoir alors joué pieds nus à ses débuts.

A l'époque, le TCP se développe régulièrement, atteignant la centaine de membres au tournant des années 1990 : 118 (dont 58 jeunes de 18 ans et moins) en 1992 et environ 140 la saison suivante.

En octobre 1990, si le président reste Pierre Chazelet, son équipe est quelque peu modifiée : un instituteur, Pierre Zucconi, devient vice-président, Rémi Coumau, trésorier (adjoint : Raymond Dijoux), « Maguy » Kappauf redevenant secrétaire. Deux ans plus tard, l'équipe a encore changé avec un nouveau vice-président, François Dilliès, un nouveau trésorier-adjoint, Mickaël Auré, une nouvelle secrétaire, Sonia Dilliès, et un nouveau secrétaire-adjoint, Pierre Dijoux, Pierre Zucconi prenant la responsabilité de la toute nouvelle commission des Jeunes.

Les activités de ce club en devenir sont classiques :
- une participation active aux cham-

pionnats par équipes chez les jeunes (six équipes en 1992 dont le transport, soit dit en passant, aura donné bien du souci aux dirigeants) et chez les adultes (quatre équipes cette saison-là : deux masculines et deux féminines, l'équipe 1 masculine obtenant sa promotion en division 1, mais pas encore en Interclubs, l'ancienne appellation de la division Elite) ;
- des tournois, *open*, certes, mais aussi internes (voir encadré).

Ces activités sportives incitent les dirigeants du club à désigner officiellement deux éducateurs afin qu'ils puissent être indemnisés : Mickaël Auré et Bernard Jeannette. Mais, en 1992, le TCP n'a toujours pas d'enseignant diplômé d'Etat.

Quoi qu'il en soit, il semble que l'ambiance soit celle d'un club où il fait bon vivre. En témoignent les repas en commun qui ponctuent régulièrement la vie du TCP, et notamment les soirées-brochettes.

Au milieu des années 1990, le club se dote d'une équipe pédagogique dirigée par Bruno Jacquottet aidé par des moniteurs en formation (Laurent Perfillon et William Guéniot) et des éducateurs.

En 1996, le club, toujours dirigé par Pierre Chazelet, désormais épaulé par une nouvelle secrétaire, Catherine Dijoux, et dont le siège est depuis quelques temps officiellement au Camp Magloire, atteint une dimension qui sera bientôt jugée critique.

Certes, ses 139 licenciés recensés au 31 juillet de cette année-là disposent de deux courts en dur et d'un *club house*. Certes, les 71 jeunes, dont 12 de moins de 10 ans, bénéficient maintenant des services d'un enseignant de qualité, désormais titulaire d'un BE 2 (brevet d'Etat de niveau 2), Bruno Jacquottet, aidé de deux nouveaux éducateurs, Hugo Itève et Mickaël Auré, et de deux éducateurs-stagiaires, Yannis Gasnier et Jérôme Bellier.

Mais leur nombre augmente vite : ils sont 90 la saison suivante et deux courts pour la troisième association sportive de La Possession, ce n'est plus suffisant. En effet, à la surcharge naissante aux heures de pointe de la fin d'après-midi s'ajoute l'impossibilité réglementaire d'inscrire plus de deux équipes en championnat (un court par équipe au minimum est en effet désormais exigé). De fait, il n'y a encore que trois équipes chez les adultes en 1996 (deux masculines et une féminine).

Crise de croissance

Ces difficultés sont soulignées lors de l'assemblée générale du 16 novembre 1996, une assemblée où le comité directeur est sensiblement renouvelé. Le président est désormais Rémi Coumau, expert-comptable de profession, le vice-président, Pierre Dijoux, agent chez France-Télécom, le trésorier, Alain Remodeau, carreleur, son adjoint, Laurent Forestier, inspecteur de police, la secrétaire, Catherine Dijoux, sans profession, et son adjoint, le président sortant, Pierre Chazelet.

Une nouvelle organisation administrative est mise en place sous la forme de quatre commissions : « Jeunes », pour faciliter les relations avec l'école, « Sportive », dont la tâche est de s'occuper des tournois et des championnats, « Sponsors », qui doit trouver des partenaires économiques, et « Infrastructures ».

Et, justement, l'insuffisance des installations et leur mauvais état (celui notamment des grillages) sont au cœur des débats de cette assemblée. Un mur d'entraînement est d'ores et déjà en construction, un téléviseur et un magnétoscope équipent maintenant le *club house*.

Photo-souvenir d'un des premiers tournois *open* du TCP (sans doute le premier, en 1989).
De gauche à droite, debout : Christophe Salort, éducateur à l'école de tennis, Christophe Jacquety, du BOTC,
Christian Béguinet, photographe à RFO-Réunion, André Jeannette, président du TCP,
Marguerite Kappauf, membre du bureau, Patrice Sautron, jeune du quartier vainqueur en 11-12 ans,
Yannick Esparon, vainqueur du simple « messieurs »,
Lucie Bawedin, ancienne volleyeuse de Saint-Paul, victorieuse du simple « dames »,
et Bruno Rajosefa, du TC Baie de Saint-Paul, finaliste du simple « messieurs », désormais beacheur ;
accroupi : Pierre Dijoux, ex-gloire du club de football de La Possession et vainqueur en quatrième série « messieurs ».

L'*Open* du TCP

Comme nombre de clubs de la Réunion, le TCP organise des tournois, au profit de ses membres d'abord (ainsi deux tournois internes en 1992 pour les jeunes, d'une part, et pour les adultes, d'autre part), ouverts à tous les licenciés ensuite, des tournois internes qui continuent d'attirer encore une centaine de participants.

En 1992, il met sur pied aussi un tournoi de doubles destiné aux débutants auquel participe une cinquantaine de joueurs et de joueuses. Les coupes, comme celles de l'*open*, sont alors offertes par l'Office municipal des sports (OMS) de La Possession.

Le premier *open* organisé par le TCP date de 1989 et prend assez rapidement une certaine importance. Ainsi, en 1992, il y a déjà 150 participant(e)s jeunes et adultes, il y en a 260 du 7 juin au 6 juillet 1996, et encore 280 en 2006 et autant de rencontres à organiser à cette époque où le club ne dispose que de deux courts.

Dans les années 90, l'ambiance est parfois « chaude » et on peut même vivre des scènes tragi-comiques comme l'irruption soudaine d'un habitant du quartier sommant, sous la menace d'un fusil, un participant, en l'occurrence Vincent Jacquemond, professeur de tennis au TC Dionysien, de quitter le court… Lors de cet épisode, il faudra toute la diplomatie du juge-arbitre de l'époque et enfant du quartier, Yannick Esparon, pour calmer les esprits.

En 2005, le tournoi accueille 300 participants, jeunes et adultes. A partir de l'édition suivante, les « adultes » et les « jeunes » sont séparés en raison de l'exigüité des installations, les premiers jouant toujours en fin de premier semestre, les seconds en octobre. 170 adultes environ sont inscrits en 2006 aux dates habituelles, entre la fin mai et le début juillet.

Depuis le déménagement dans le quartier de Moulin-Joli, les choses sont évidemment plus faciles et plus policées. Le tournoi inaugural des nouvelles installations a lieu du 24 mai au 16 juin 2013 (affiche ci-contre) sous la houlette de Serge Rambaud, juge-arbitre depuis 2012, date à laquelle il avait succédé dans cette fonction à William Guéniot et Juliette Mareschal. Il restera juge-arbitre de ce tournoi jusqu'à son départ de la Réunion.

Aujourd'hui, l'*open* du TCP, désormais orchestré par Frédéric Forgeard, est un des principaux de l'île (570 rencontres cette année-là, par exemple, 630 en 2019 en 20 jours). On n'est donc pas surpris que beaucoup de grands noms locaux figurent à son palmarès, comme on peut le constater ci-dessus.

	Messieurs	Dames
2020	Simon Robert	Emilie Tessanne
2019	Cyril Respaut	Cécile Nicole
2018	Clément Maas	Cécile Nicole
2017	Abdoul-Karim Ali	Betty Dautriat
2016	Clément Maas	Vanessa Ridolfo
2015	David Serrano	Lola Klore
2014	Paul-Henri Teyssèdre	Ludivine Fary
2013	Arnaud Floch	Aurélie Gutstein
2012	Nicolas Latrille	Aurélie Cano
2011	Jérôme Émier	Amandine Fontaine
2010	Ludovic Chevy	Zaranaina Bonnard
2009	Jackson Thazar	Célia Respaut *
2008	Lionel Bertolini	Laura Gence
2007	Yann Drieux	Késy Moison
2006	Lionel Bertolini	Sacha Bertolini
2005	Julien Mancuso	Morgane Dadot
2004	Lionel Bertolini	Lalatiana Randriamanantena
2003	Lionel Bertolini	Lalatiana Randriamanantena
2000	Jackson Thazar	Marie-France Lamour
1999		
1997	Ludovic Pain	Maya Collardeau
1996	Christophe Popineau	Stéphanie Birot
1995		
1994		
1993		
1992		
1991	Jérôme Dumazer	Maya Collardeau
1990	Christian Ferber	Annabelle Grondin
1989	Yannick Esparon	Lucie Bawedin

NB. Pas de tournoi en 1998. * Aujourd'hui Botero.

Mais les sociétaires espèrent beaucoup plus. Aussi, est-il décidé de demander deux nouveaux courts à la commune pour que cesse l'hémorragie des licenciés qui quittent le club pour d'autres mieux dotés au Port ou à Saint-Paul.

Il est aussi décidé d'embaucher Hugo Itève, désormais chargé des cours pour adultes.

L'augmentation des dépenses engendre une augmentation des cotisations qui passent à 800 francs par an pour les adultes et à 400 pour les jeunes. Les tarifs de l'école de tennis sont également revus à la hausse : initiation (une heure hebdomadaire), 400 francs par an ; perfectionnement (deux heures), 700 ; et compétition (trois heures), 1500. Un effort est fait en faveur des adultes qui souhaitent s'initier au tennis : 250 francs pour eux, licence comprise ; et pour les familles nombreuses : 250 francs par cotisant au-delà de trois adhérents par famille.

Sous la longue présidence de Rémi Coumau, la plus longue à ce jour, le club continue de se développer, par exemple en mettant sur pied des opérations de découverte du tennis par des nouveaux publics sous la forme de journées « Tennis pour tous » dans les écoles primaires et différents quartiers de la ville et en collaboration notamment avec le collège Jean-Albany sur son plateau de Sainte-Thérèse.

Au tournant du siècle, le club recrute Yannick Esparon comme responsable pédagogique, mais également un temps vice-président et juge-arbitre du tournoi *open*.

Deux images des installations du Camp Magloire au début du siècle : au ras du sol (en haut) et vues du ciel (ci-contre).

Au début des années 2000, le Malgache Dubert Radison participe aussi à la formation, remportant par ailleurs de nombreux tournois. En 2004, ce sont deux BE1, William Guéniot, l'enfant du club, et Philippe Braun, fraîchement débarqué d'Avignon en réponse à une offre d'emploi diffusée sur Internet, qui en ont la charge. Deux éducateurs, Juliette Mareschal et Rodolphe Payet, les ai-

Juliette Mareschal

< Yannick Esparon.

Les présidents du club

Jean-Marc Legros (1983-1989)
André Jeannette (1989-1990)
Pierre Chazelet (1990-1996)
Rémi Coumau (1996-2009)
Serge Rambaud (2009-2016)
Frédéric Forgeard (2016- …)

Le Quotidien de la Réunion - mercredi 21/06/06

TENNIS. UN TOURNOI, UN CLUB : LE TC POSSESSION

En quête d'un second souffle

Les championnats par équipes terminés, nous reprenons notre série de présentation des clubs de l'île à l'occasion de leur tournoi annuel. Aujourd'hui, zoom sur le Tennis Club de La Possession. Créé en 1982, le club semble actuellement perdre de son dynamisme. La faute à des installations trop limitées et dépassées. Le projet de déménagement pour un site plus grand en 2007 est donc très attendu.

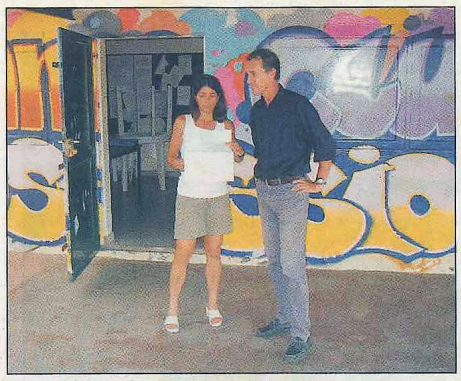

Comme tous les membres du club, le président Rémy Coumau rêve d'avoir de nouvelles installations ailleurs.

En juin 2006, dans un article du *Quotidien* (ci-contre), Yves-Eric Houpert se fait l'écho des inquiétudes du président Rémi Coumau (ci-dessous) et de l'ensemble des dirigeants du TCP.

dent à encadrer les 150 enfants de l'école de tennis.

Malgré l'exigüité des installations, qui se sont néanmoins enrichies d'un troisième court, les effectifs explosent (298 licenciés en 2006), en particulier ceux des jeunes, alors encadrés par William Guéniot, BE1, et quatre initiateurs 1er degré, nécessitant plus de moyens que jamais. Parmi les jeunes, certains s'illustrent, notamment Mathilde Maréchal qui enchaîne les bons résultats.

Mathilde Maréchal
au Circuit Vacances 2010.

C'est Frantz Jessin qui prend les destinées de l'école de tennis en main en septembre 2010. Pour son travail de formation, il bénéficiera bientôt des nouvelles installations du club où il restera jusqu'en octobre 2015.

Moulin-Joli

En effet, mieux que deux courts supplémentaires à côté du stade Valentin-Abral, c'est un « Parc de tennis municipal » moderne qui est en construction à plusieurs kilomètres de là, dans la zone d'aménagement concerté de Moulin Joli.

En attendant, Serge Rambaud, vice-président des dernières années, devient président du club en 2009 avec comme vice-président son prédécesseur, comme secrétaire Sandra Hohmann et comme trésorier Laurent Lew-Kwok-Chuen.

Il n'y a pas que des jeunes qui s'illustrent, des anciennes aussi, comme Zaranaina (« Zara ») Bonnard, au TCP jusqu'en 2009, partie ensuite au TC Baie de Saint-Paul >

Ci-dessous, Frantz Jessin avec Pierre-Henri Gogibu.

L'ouverture du nouveau site était prévue pour 2009. En fait, il faudra attendre 2013 pour qu'il soit opérationnel : six courts en dur dominés par un *club house* flambant neuf construit à partir de mars 2012 sur les plans de Célia Blanchot et Hervé Peltier, de la société Architecture Côte Sud sise aux Avirons. Ce nouveau siège de 108 m², comprenant un espace de vie, un bureau, des vestiaires accessibles aux handicapés et un local technique avec terrasse couverte surplombant les courts aura coûté plus de 500 000 euros (502 034,93 € exactement).

Quelques temps après le déménagement à Moulin Joli, le TCP perd la

gérance des installations de Camp Magloire. Dans son nouveau cadre, le TCP peut recevoir des compétitions de haut niveau. C'est chose faite en 2014 quand, à l'initiative de Thibaut Serre, il accueille du 27 octobre au 2 novembre, la 11e édition du tournoi ATP de la Réunion, succédant ainsi au Tennis-club Dionysien et au Tennis-club municipal de Champ-Fleuri : victoire finale en trois manches haletantes du Néerlandais

Ci-contre et ci-dessous : vues d'ensemble des nouvelles installations ; au-dessous, leur inauguration, le 26 avril 2013, par Roland Robert, maire de La Possession.

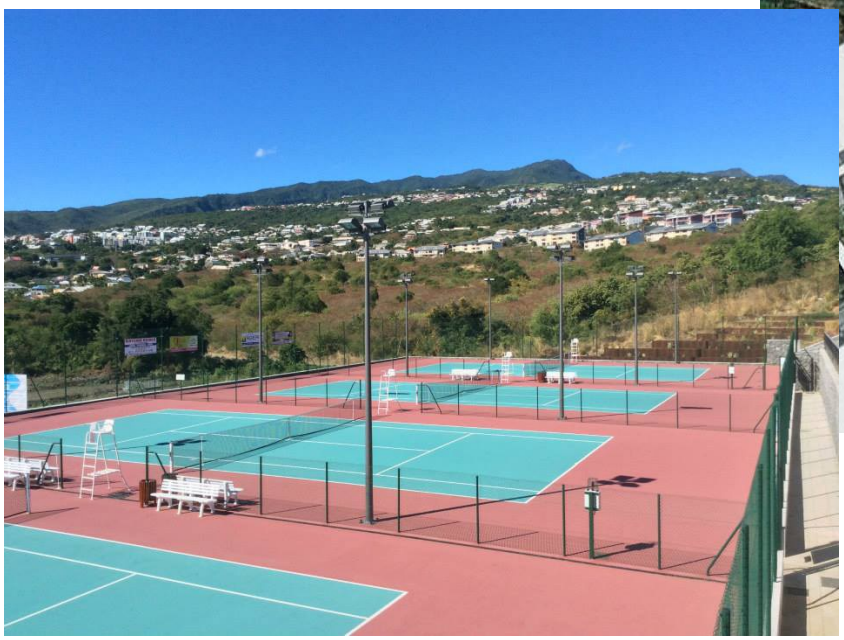

effectif de participantes venues de l'extérieur étant insuffisant. Victoires en 2015 de la Tchèque Marie Bouzkova et en 2016 de la Néerlandaise Chayenne Ewijk.

Robin Haase devant le Français Florent Serra.

Toutefois, l'éclairage, pourtant de qualité, n'est pas jugé suffisant par l'Association des tennismen professionnels pour une compétition de ce type et il faut en catastrophe en augmenter l'intensité pour finir par jouer toutes les rencontres de jour. Les deux années suivantes, toujours à l'initiative de Thibaut Serre, a lieu une étape du « *Mary Pierce Indian series* » de tennis avec la participation de plusieurs joueuses locales, l'

Serge Rambaud, un président heureux >

L'évolution récente

Le 11 octobre 2016, Serge Rambaud, qui quitte la Réunion, passe la main à Frédéric Forgeard épaulé par Emmanuel Demeillers, vice-président, Rémi Coumau, trésorier (et dirigeant du club depuis 1989 !) et les dix autres membres du comité directeur, tous chargés de fonctions précises dans le cadre d'une organisation très structurée.

Cette nouvelle équipe de direction a pour tâche de gérer des installations parmi les plus belles de l'île. Les effectifs de licenciés progressent très sensiblement, comme l'indique le graphique ci-dessous, faisant du TCP le principal club de l'ouest et désormais l'un des principaux de la Réunion avec plus de 450 licenciés en ce début de saison 2021 (465 adhérents contre 320 en 2016).

Ne reste plus, même si ce n'est pas la préoccupation principale de ses dirigeants, qu'à obtenir un titre majeur dans les championnats de la Réunion par équipes auquel le club participe massivement chaque année chez les jeunes (14 équipes en 2019) comme chez les adultes (10 équipes).

Les dames, demi-finalistes en 2019 en Elite comme en 2002, n'en sont pas loin. Les hommes, dont les meilleurs résultats ont été obtenus en 2000 et 2002 (demi-finalistes), 1999 (troisième) et surtout en 2003 (finaliste), en sont peut-être un peu plus loin.

En partenariat avec huit écoles publiques depuis 2016 et, depuis 2020, avec l'école Saint-Charles en plus, l'effort de recrutement et de formation des jeunes est considérable et devrait porter ses fruits (ils sont actuellement deux fois plus nombreux que les adultes alors qu'en 2017 ils constituaient à peine plus de la moitié des licenciés). Certains, en outre, ceux du pôle « compétition », bénéficient, comme dans d'autres grands clubs, d'une tournée annuelle en métropole.

Riche de projets comme ceux d'un court de padel ou de l'organisation de nouveaux tournois internationaux, fort d'un effectif en forte croissance, le TCP, qui est aujourd'hui une véritable PME avec ses neuf salariés, a le vent en poupe et compte bien continuer à se développer tout en maintenant une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les bénévoles grâce à qui le tournoi *ITF* 2015 a pu se dérouler dans les meilleures conditions, avec Thibaut Serre (accroupi à gauche) et Marie-Thérèse Lefèvre, présidente de la Ligue (debout à droite).

Marie Rambaud (à droite) avec l'immense championne et ex-n° 3 mondiale, victorieuse de deux grands chelems (Roland-Garros et l'*Australian Open*) Mary Pierce >

L'équipe 1 féminine de 2011 : Sandra Hohmann, Nathalie Arnaud, Frantz Jessin, coach, Emilie Coumau et Cécile Lombard >

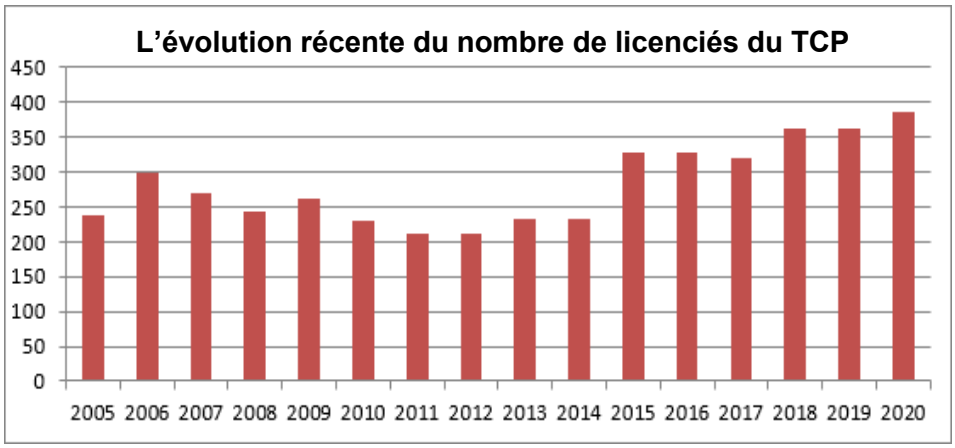

Retrouvez le TC Possession dans
Histoire du tennis à la Réunion.
de **Philippe Guillot**, 288 pages.
En vente à la Ligue ou auprès de l'auteur, 15 €.

Les 35 ans et plus champions de 4e division en 2013 : Thierry Garnier, Charles Velna, Renzo Moioli et Emmanuel Demeillers >

Ci-dessous, l'équipe 1 de 2015 : David Serrano, Frantz Jessin, Valentin Poterlot, Olivier Diringer et Philippe Raudrant.

Les dames de l'équipe 1 demi-finaliste du championnat de la Réunion Elite 2019 : Samia Petchy, Sandra Hohmann, Laura de la Hogue, Betty Dautriat, Aurélie Gutstein et Loanne Velio.

LE T.C.P. AUJOURD'HUI

N° d'affiliation à la FFT : 67 97 00 **45**

Adresse : 5 B avenue de la Palestine, ZAC du Moulin joli, 97 419 La Possession

Téléphone : 02 62 22 26 87 ; 06 92 23 21 31 ;
courriel : possession.tennis-club@wanadoo.fr ;
site Internet : https://club.fft.fr/tc.lapossession

Installations : six courts de tennis en résine, un court de *beach tennis* et un *club house*

Nombre de licenciés au 8 décembre 2020 : 451 (dont 300 jeunes)

Formation : Pierre Ledoux, Tony Bélizon et Margaux Bonneau (DE), Damien Vignon, Samia Petchy, Joan Fede et Chloé Forgeard (AMT)

Le comité directeur

Président :
Frédéric Forgeard [photo]

Vice-président : **Emmanuel Demeillers**
Trésorier : **Pascal Plouard**

Suivez l'actualité du tennis réunionnais sur
http://www.ligue.fft.fr/reunion

Un club, une histoire (n° 18, décembre 2020)
Lettre d'information gratuite de la Ligue Réunion-Mayotte de tennis
BP 21, 97 408 Saint-Denis Messag. Cedex 9
Textes et mise en pages : Philippe Guillot.
Images : coll. Y. Esparon (pp. 2, 4a), TCP (pp.4bcd, 5d, 6bc, 7ac, 8bcd),
Ph. Guillot (pp. 5abc, 6de, 7b), Géoportail, Institut géographique national (p. 6a), Fr. Forgeard (p. 8a)